

Aurillac, le 31 mars 2022

**Direction Départementale des
Territoires du CANTAL**

*Service de l'Economie Agricole
22, rue du 139ème R.I. - BP 10414
15004 AURILLAC CEDEX*

04.63.27.66.00

Dossier n° : AE 22.0127

Demandeur : GAEC LA FERME DE LESSENAT

Date d'enregistrement de la demande : 25/03/2022

Date limite de candidature : 24/06/2022

→ Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 24/07/22.

Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Les biens ne sont pas libres à la location

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
CARLAT	40,41	IRLANDE François	Section B 31,88,90,91,148,149,150,184,186,236,237,255jk,256,271,273,275,284,285,375,376,379jk,431,433jk,445,666,497,531,533,534,540,544jk,569,606,612,658jk,666a, Section F 108,404jkl,
CARLAT	9,30	BOISSET Michel	Section F 11,12,17,28,30,40,400,
LANDEYRAT	8,59	FOURNIER	Section A 337,411,413,416,
MARCENAT	13,11	FOURNIER	Section F 173,174jk,
CARLAT	1,72	MEALET Laurent	Section B 707,708,709,710,
CARLAT	10,54	FELGINES François	Section B 23jk;245,268,454,524,525,527jk,529, Section F 102,103,377,442jk,

Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière